



AUVRAY & ASSOCIÉS
RELATIONS - MEDIAS

Bilan des retombées depuis le 1^{er} mars



Récapitulatif des demandes d'interviews



LE FIGARO

Interview le 9 mars de Géraud Delvolvé suite à l'envoi du CP en réaction à la campagne de Matera

Les Echos

Interview écrite de Géraud Delvolvé le 12 mars dans le cadre d'un sujet sur les pouvoirs du maire en matière immobilière suite à l'envoi du CP sur les municipales. Réponses transmises par mail



Journal de
l'Agence

Demande d'éléments complémentaires sur les propositions de l'UNIS pour les municipales. Informations envoyées par mail

Le Monde

Interview le 18 mars de Géraud Delvolvé sur les reports des AG en raison du confinement

Les Echos

Interview le 20 mars de Géraud Delvolvé sur les travaux de copropriété durant le confinement

Récapitulatif des demandes d'interviews



Interview de Géraud Delvolvé le 18 mars suite à la réunion entre les professionnels de l'immobilier et Julien Denormandie concernant la marche à suivre lors du confinement



Interview de Christophe Tanay le 19 mars sur les impacts du confinement pour le secteur



Interview de Géraud Delvolvé le 26 mars suite à la réunion entre les professionnels de l'immobilier et Julien Denormandie du 24 mars



Demande d'entretien dans le cadre d'un sujet sur les syndicats et la raison du désaccord contre la solution Matera. En standby en attendant la sortie de crise



Récapitulatif des demandes d'interviews

LeParticulier
immobilier

Demande de renseignements sur les mandats de gestion locative. Éléments transmis par mail le 02.04



Demande de débrief suite à la réunion du 31.03 entre le ministre du logement et les professionnels de l'immobilier. Redirigé vers l'UNIS IDF.

news tank

Demande de replay de la réunion du 31.03 entre le ministre du logement et les professionnels de l'immobilier. Redirigé vers l'UNIS IDF.



Demande de compte-rendu de la réunion du 31.03 entre le ministre du logement et les professionnels de l'immobilier. Redirigé vers l'UNIS IDF.

Points de Vente
LE MAGAZINE DE LA DISTRIBUTION ET DU COMMERCE

Demande d'interview sur la fermeture d'une loggia dans un immeuble en copropriété. Interview refusée.

Récapitulatif des demandes d'interviews



LE FIGARO

Demande de réaction de l'UNIS sur l'ordonnance du 25 mars. Réalisé par retour de mail le 02.04



Libération

Demande d'éléments dans le cadre d'un dossier Spécial Syndic. Réponse aux cinq questions par retour de mail le 03.04

➤ **Soit un total de 16 sollicitations sur la période**

Actions RP depuis le 1^{er} mars



L'Unis alerte les copropriétaires : la société Matera n'est pas un syndic
La société Matera propose ses offres qui respectent le mandat légal réglementaire de syndic et risquent de tromper les consommateurs

Une campagne de communication de la société Matera, actuellement en plein développement, vise à promouvoir ses offres de services de gestion de copropriété. Ces offres sont présentées comme un moyen de simplifier la vie des copropriétaires et de leur offrir un service personnalisé et de qualité. Cependant, il est important de noter que la société Matera n'est pas un syndic au sens légal du terme. En tant que société commerciale, elle ne peut pas exercer les fonctions de syndic qui sont réservées aux syndicats professionnels agréés par le tribunal de commerce. La société Matera propose des services de gestion de copropriété qui peuvent être utiles, mais ils ne remplacent pas ceux d'un syndicat professionnel. Les deux offres ne peuvent pas être comparées de manière simpliste, car elles ont des objectifs et des modalités très différents. Les copropriétaires doivent être conscients de ces différences et prendre des décisions éclairées en fonction de leurs besoins et de leur situation. Unis, en tant que syndicat professionnel agréé, se réserve le droit de agir pour la protection des intérêts de ses membres.



#SyndicUnVraiMétier
Face à la récente campagne menée contre les syndicats, l'UNIS contre-attaque sur les réseaux sociaux

L'UNIS, syndicat des professionnels de l'immobilier, rappelle les qualités et le rôle de grande expertise de professionnalisme et de sérieux de ses membres. Ce dernier est présent dans tous les domaines de la gestion de copropriété, de la gestion de biens immobiliers à la gestion de la maintenance et de la gestion de la sécurité. Unis, en tant que syndicat professionnel agréé, se réserve le droit de agir pour la protection des intérêts de ses membres.



➤ Diffusion du CP en réaction à la campagne de Matera le 6 mars
→ 6 retombées à date

➤ Diffusion aux médias des propositions de l'UNIS aux élus le 9 mars
→ 6 retombées à date

➤ Diffusion du CP annonçant la campagne #SyndicUnVraiMétier le 11 mars
→ 1 retombée à date

POUR UN LOGEMENT...

EFFICACE & PERFORMANT **DE QUALITÉ POUR TOUS** **SANS DISCRIMINATION**

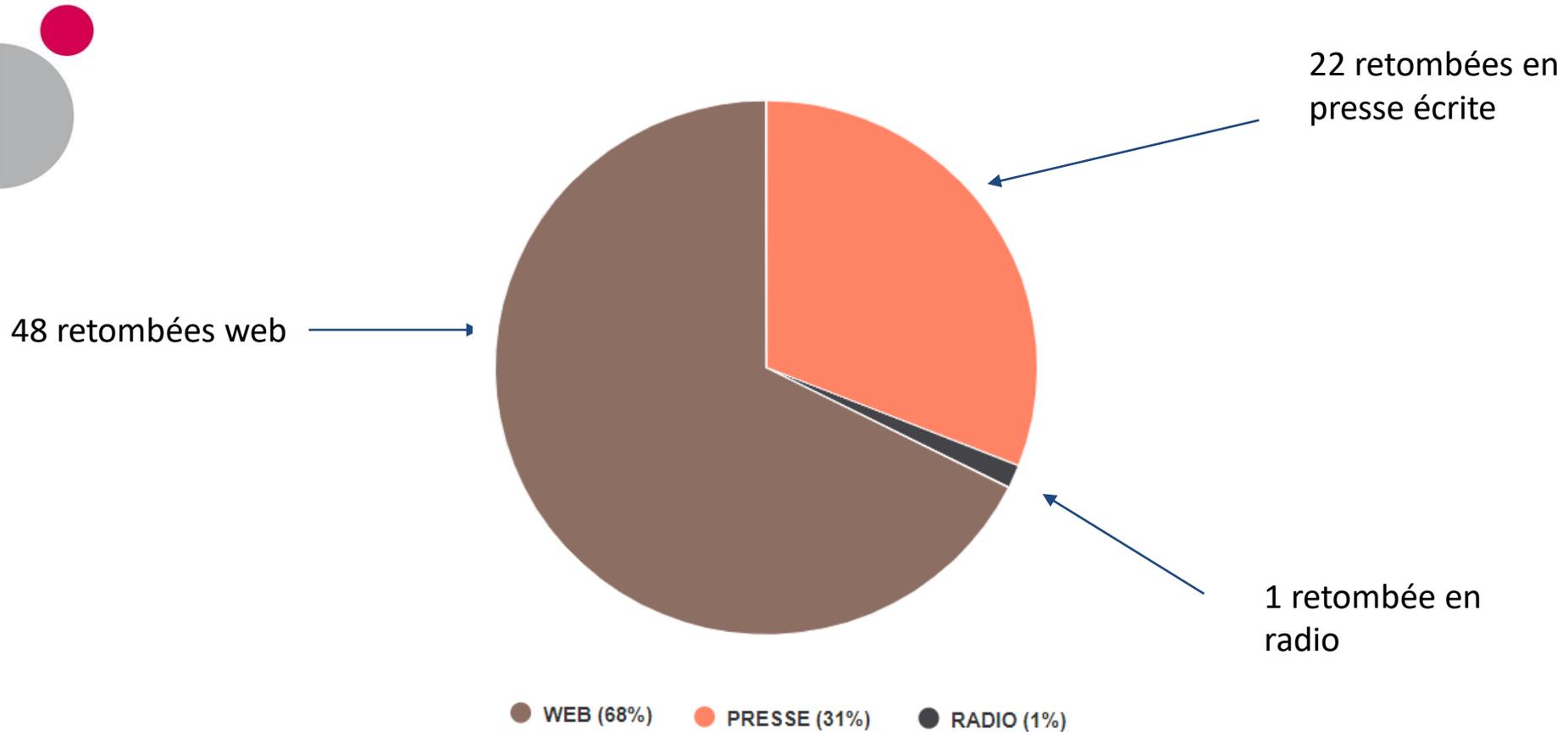
PROPOSITIONS DES ADHÉRENTS DE L'UNIS...

- 1** **Minimiser l'impact des logements** en favorisant le prix de revient des parties communes des copropriétés et des éléments d'équipement (chauffage, isolation etc.) dans les dépôts d'états.
- 2** **Lutte contre les copropriétés dégradées** : faciliter l'identification des copropriétés dégradées et proposer des solutions de réhabilitation.
- 3** **Déploiement de points de conseil** : encourager les logements locatifs par l'intermédiaire des professionnels de l'immobilier.
- 4** **Contribuer à améliorer** : pour le contrôle externe des mandats de facturation, encourager la mise en place de points de conseil dans les bilans de pré-prise de possession.

5 **Une charte de lutte contre les discriminations** : avoir des bail mandés locatifs, garantir, éviter une clause suspensive l'engagement des parties à la signature d'un contrat de location.

6 **Attirer dans le logement des talents** : encourager les professionnels à se professionnaliser et à se spécialiser dans le secteur de l'immobilier.

Retombées depuis le 1^{er} mars 2020



➤ **71 retombées médias depuis le 1^{er} mars 2020**



IMMOBILIER > ACTEURS ET MÉTIERS

Municipales : les professionnels de l'immobilier présentent leurs propositions

ÉLECTIONS. À quelques jours du premier tour des élections municipales ce 15 mars 2020, l'Unis, syndicat des professionnels de l'immobilier, déroule sa liste de propositions à destination des candidats locaux. Rénovation énergétique, copropriétés dégradées, permis de louer, programme Action cœur de ville... font partie des sujets abordés.



L'Unis, qui rappelle que près des trois-quarts (72%) des copropriétaires se disent satisfaits de leur syndic (sondage Ipsos d'octobre 2019), envisage d'attaquer en justice la société Matera. «*Dès que les copropriétaires sont mis en face d'offres comparatives biaisées, le devoir de l'Unis est d'agir*», martèle Géraud Delvolvé. Si tel est le cas, ce sera ensuite à la justice de trancher.



À l'inverse, les professionnels (Fnaim, Unis, Plurience...) estiment que le juste prix de l'état daté devrait être facturé autour de 450 euros. L'Unis, qui reconnaît que «*le plafonnement corrigera les abus*», regrette aussi qu'il «*sanctionnera l'ensemble des professionnels qui, sans abuser, pratiquaient un tarif au-dessus du nouveau plafond*».



#SyndicUnVraiMetier : la contre-attaque de l'UNIS



L'UNIS, syndicat des Professionnels de l'immobilier, soutient les syndicats et lance une grande opération de communication sur les réseaux sociaux. En réponse aux attaques injurieuses développées par une plateforme de services qui n'est pas habilitée à pratiquer le métier de Syndic mais souhaite vendre ses produits aux copropriétés, l'UNIS tient à rappeler les fondamentaux du métier de Syndic professionnel et à remercier ceux qui œuvrent chaque jour pour une gestion responsable et efficace des copropriétés en France.

L'UNIS rappelle que 72% des Français sont satisfaits des professionnels de l'immobilier (Etude IPSOS-Unis auprès de 3000 Français – octobre 2019), et que les syndicats sont des professionnels formés et agréés pour gérer des copropriétés. Ils engagent leur responsabilité chaque jour, au service de leurs clients. Enfin, l'UNIS rappelle que la loi Hoguet du 2 janvier 1970 encadre le métier de syndic et soumet les syndicats professionnels à un cadre juridique très strict.

- **29 retombées au total sur le sujet**
 - 21 parutions web
 - 7 parutions en presse écrite
 - 1 retombée en radio



Le Monde

Alerté cette semaine par les principales fédérations de professionnels de l'immobilier, le gouvernement y travaille et prévoit des mesures qui pourraient entrer dans le projet de loi d'urgence examiné vendredi 20 mars permettant au gouvernement de légiférer par ordonnance. « Une des ordonnances concernerait l'adaptation du droit de la copropriété des immeubles bâtis pour tenir compte de cette situation », prévoit l'Union des syndicats de l'immobilier (Unis). Le principe serait de permettre au syndic en place de poursuivre sa mission jusqu'à ce qu'une assemblée générale de copropriété puisse se tenir.

LE FIGARO

Le gouvernement promet de rectifier le tir
Contactée par *Le Figaro*, l'Union des syndicats de l'immobilier (Unis) confirme cette difficulté « qui touche plus de 200.000 contrats ». « Nous l'avons remontée au ministère qui en a pleinement conscience », affirme Géraud Delvolvé, délégué général de l'Unis. Une solution va être trouvée prochainement pour remédier à cette situation ».

Journal de l'Agence

Christophe Tanay : « On recommande à nos adhérents de ne pas convoquer les AG qui devaient se tenir en avril »

Christophe Tanay, Président de l'UNIS – Union des Syndicats de l'Immobilier évoque la crise du coronavirus au micro de Mon Podcast immo.



Christophe Tanay, président de l'UNIS – Union des Syndicats de l'Immobilier évoque la crise du coronavirus au micro de Mon Podcast Immo. Extraits choisis.

Report des AG de copropriété

Nous avons d'abord travaillé sur les annulations des assemblées générales de copropriété. Toutes les AG sont reportées sine die. Toutes celles qui devaient se tenir cette semaine ont été annulées. On recommande aussi à nos adhérents de ne pas convoquer les AG qui devaient se tenir en avril. Et puis, nous allons avancer pas à pas, car il y a forte

à parier que d'autres recommandations de confinement vont arriver.

Les Echos

Un autre sujet inquiète l'Unis dans l'immédiat. « Dans plusieurs régions, des copropriétaires disent ne pas pouvoir payer leurs charges en raison du coronavirus. De même, des locataires se déclarent incapables de payer leur loyer, indique Géraud Delvolvé. Si cette tendance se confirme, cela menacerait le financement des copropriétés », donc des travaux.